

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2020



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2020

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexe - État des résultats par projets	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association des parents fransaskois inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association des parents fransaskois inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association des parents fransaskois inc. au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

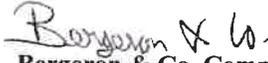
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
17 août 2020


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Subventions (Note 10)	\$ 421,148	\$ 384,615
Contrats de services	13,260	18,177
Commandites, abonnements et autres revenus	7,076	8,190
Intérêts	<u>762</u>	<u>641</u>
	<u>442,246</u>	<u>411,623</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	255,791	250,513
Contractuels	54,315	39,108
Déplacements	32,891	37,818
Fournitures de bureau	20,168	15,354
Location de bureau	18,164	18,979
Téléphone	10,328	8,906
Cotisations et abonnements	7,641	6,382
Honoraires professionnels	7,408	6,150
Amortissement des immobilisations corporelles	7,285	6,948
Contributions aux autres organismes	5,000	5,000
Formation pratique	4,315	-
Location de matériel	2,384	2,840
Publicité et promotion	2,352	9,225
Assurances	1,723	2,262
Frais WCB	976	419
Frais bancaires	323	224
Entretien et réparations	<u>54</u>	<u>1,176</u>
	<u>431,118</u>	<u>411,304</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 11,128</u>	<u>\$ 319</u>



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 9)	Non-grevé d'affectation	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	11,872	12,518	27,328	51,718	51,400
Excédent des produits sur les charges	(7,285)	-	18,413	11,128	319
Investis en immobilisations corporelles	<u>9,467</u>	<u>-</u>	<u>(9,467)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 14,054</u>	<u>\$ 12,518</u>	<u>\$ 36,274</u>	<u>\$ 62,846</u>	<u>\$ 51,719</u>

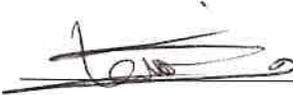
Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 80,724	\$ 60,987
Créances (Note 4)	1,527	1,614
TPS à recevoir	2,087	7,730
Frais payés d'avance	<u>3,131</u>	<u>4,319</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	87,469	74,650
PLACEMENTS (Note 5)	22,272	21,806
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>14,054</u>	<u>11,872</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>123,795</u>	\$ <u>108,328</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire (Note 7)	\$ -	\$ 11,453
Comptes fournisseurs et charges à payer	15,297	13,011
Revenus reportés (Note 8)	<u>45,652</u>	<u>32,146</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>60,949</u>	<u>56,610</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	14,054	11,872
Actif net grevé d'affectation (Note 9)	12,518	12,518
Actif net non-grevé d'affectation	<u>36,274</u>	<u>27,328</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>62,846</u>	<u>51,718</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>123,795</u>	\$ <u>108,328</u>

Approuvé par les Administrateurs:


 _____, Administrateur
 PHILOLIN NGOMO
 Président.


 _____, Administrateur
 Rim Lassouet, VP Nord



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	\$ 11,128	\$ 319
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7,285	6,948
Revenu d'intérêt réinvesti en dépôt à terme	(466)	(191)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	<u>17,947</u>	<u>7,076</u>
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(1,125)	85
Subventions à recevoir	1,106	2,159
Intérêts à recevoir	105	(203)
Taxes sur les produits et services	5,643	(1,621)
Frais payés d'avance	1,188	(2,650)
Comptes fournisseurs et charges à payer	2,287	(66,050)
Salaires et cotisations sociales à payer	-	(2,553)
Revenus reportés	<u>13,506</u>	<u>19,426</u>
	<u>40,657</u>	<u>(44,331)</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(9,467)</u>	<u>-</u>
 Augmentation (Décroissance) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	31,190	(44,331)
 Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>49,534</u>	<u>93,865</u>
 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>\$ 80,724</u>	<u>\$ 49,534</u>
 Trésorerie et équivalents de trésorerie consiste de:		
Encaisse	\$ 80,724	\$ 60,987
Découvert bancaire	<u>-</u>	<u>(11,453)</u>
	<u>\$ 80,724</u>	<u>\$ 49,534</u>

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2020



1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association des parents fransaskois Inc. (l'Association) est un organisme de bienfaisance dont le mandat est l'appui de la famille, l'accueil et l'accompagnement des parents. L'Association est constituée en vertu de la « Non-Profit Corporation Act » de la Saskatchewan.

À titre d'un organisme de bienfaisance, l'Association est exonérée d'impôt sur le revenu.

Deux bailleurs de fonds représentent 85 % (2019 - 84 %) des revenus de l'Association.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites, abonnements et autres revenus et les revenus de contrat de service sont constatés à titre de produit lorsque l'Association a transféré au client les avantages et risques de la possession, le montant de la vente est quantifiable et il existe une assomption raisonnable que l'Association recevra la considération en échange pour la vente.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus sous forme de biens et services

- b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et le découvert bancaire dont le solde fluctue souvent entre le découvert et le disponible.

Instruments financiers

- d) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, le dépôt à terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes fournisseurs et les charges à payer et les salaires et cotisations à payer.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2020

Utilisation d'estimations

- e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Amortissement linéaire
Centre des ressources	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Répartition des frais de soutien administratifs

- h) L'Association répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses tel que les salaires, loyers et frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par les bailleurs de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE AFFECTÉ

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	\$ 45,652	\$ 32,146
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>35,072</u>	<u>28,841</u>
Encaisse	<u>\$ 80,724</u>	<u>\$ 60,987</u>

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2020



4. CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Comptes clients	\$ 1,265	\$ 140
Subventions à recevoir	-	1,106
Intérêts à recevoir	<u>262</u>	<u>368</u>
	<u>\$ 1,527</u>	<u>\$ 1,614</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Dépôt à terme venant à échéance le 22 juin 2020, portant intérêt au taux annuel de 1,55 %	\$ 21,917	\$ -
Dépôt à terme venant à échéance le 22 juin 2019, portant intérêt au taux annuel de 2,00 %	-	21,451
Parts sociales - les Éditions de la nouvelle plume coopérative ltée	350	350
Parts sociales - Affinity Credit Union	<u>5</u>	<u>5</u>
	<u>\$ 22,272</u>	<u>\$ 21,806</u>

Un montant de 12 518 \$ du dépôt à terme est affecté pour les fonds grevé d'affectation : la Réserve pour éventualités et le Fonds du centre. Ces montants sont grevés d'une affectation interne du conseil d'administration et seul ce dernier peut modifier ces affectations.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2020</u>	<u>2019</u>
Matériel informatique	\$ 12,146	\$ 7,745	\$ 4,401	\$ -
Matériel de bureau	25,225	17,463	7,762	6,643
Centre des ressources	<u>160,802</u>	<u>158,911</u>	<u>1,891</u>	<u>5,229</u>
	<u>\$ 198,173</u>	<u>\$ 184,119</u>	<u>\$ 14,054</u>	<u>\$ 11,872</u>

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association a une marge de crédit autorisée au montant de 95 000 \$, garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur une sûreté générale sur tous les actifs présents et futurs de l'Association. Le marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Affinity Credit Union majoré de 1,50 %. Le taux préférentiel du prêteur est de 2,45% au 31 mars 2020 (3,95 % au 31 mars 2019).

L'Association détient aussi une carte de crédit ayant une limite de 5 000 \$, portant un taux d'intérêt de 19,90% sur les soldes impayés.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2020



8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Commission nationale des parents francophones	\$ 21,315	\$ 50,740	\$ 29,555	\$ 42,500
Réseau de santé francophone de la Saskatchewan	4,831	-	1,680	3,151
Patrimoine canadien	<u>6,000</u>	<u>180,000</u>	<u>186,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 32,146</u>	<u>\$ 230,740</u>	<u>\$ 217,235</u>	<u>\$ 45,651</u>

9. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION INTERNE

Le conseil d'administration de l'Association a créé deux fonds de réserve interne.

Le premier fonds est la réserve pour éventualités qui a pour but de servir comme réserve en cas d'imprévus.

Le deuxième fonds est le Fonds du centre qui a pour but d'acheter des ressources de centre.

En 2020, le solde du Fonds du centre est de 6 000 \$ (2019 - 6 000 \$) et le solde de la Réserve pour éventualités est de 6 518 \$ (2019 - 6 518 \$).

Seul le conseil d'administration a le droit de modifier le mandat, l'utilisation et les transferts de ces fonds grevés d'affectation interne.

10. SUBVENTIONS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	\$ 190,000	\$ 190,000
Patrimoine canadien	186,000	156,000
Commission nationale des parents francophones	29,555	5,365
Accès Emploi	7,822	15,927
Emploi été Canada	3,525	6,591
Jeunesse Canada au travail	2,566	6,592
Réseau Santé en français de la Saskatchewan	1,680	1,640
The Bridge Youth	<u>-</u>	<u>2,500</u>
	<u>\$ 421,148</u>	<u>\$ 384,615</u>



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2020

11. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients et les intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'Association est exposée au risque de juste valeur relativement au dépôt à terme.

Risque de liquidité :

L'association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

12. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conforme à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
Annexe - État des résultats par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

	Fonctionnement	Programmation régulière	Évènement	Projets avec partenaires communautaires	Total
Produits					
Subventions (Note 10)	233,126	170,789	15,553	1,680	421,148
Contrats de services	1,800	11,460	-	-	13,260
Commandites, abonnements et autres revenus	611	2,075	4,390	-	7,076
Intérêts	762	-	-	-	762
Total des produits	236,299	184,324	19,943	1,680	442,246
Charges					
Salaires et charges sociales	119,202	136,589	-	-	255,791
Contractuels	34,783	9,235	8,697	1,600	54,315
Déplacements	18,266	7,248	7,297	80	32,891
Fournitures de bureau	10,966	8,313	889	-	20,168
Location de bureau	5,858	11,316	990	-	18,164
Téléphone	10,318	10	-	-	10,328
Cotisations et abonnements	7,616	-	25	-	7,641
Honoraires professionnels	7,408	-	-	-	7,408
Amortissement des immobilisations corporelles	7,285	-	-	-	7,285
Contributions aux autres organismes	5,000	-	-	-	5,000
Formation pratique	1,143	3,172	-	-	4,315
Location de matériel	2,384	-	-	-	2,384
Publicité et promotion	307	-	2,045	-	2,352
Assurances	1,723	-	-	-	1,723
Frais WCB	976	-	-	-	976
Frais bancaires	323	-	-	-	323
Entretien et réparation	54	-	-	-	54
Total des charges	233,612	175,883	19,943	1,680	431,118
Excédent des produits sur les charges	2,687	8,441	-	-	11,128